

Comment fonctionne le congé paternité ?

Dernière mise à jour le lundi 6 mai 2024.
Par Arnaud Bertrand et Laure Bergala, Accroche-press' pour France Défi



Experts & Décideurs > Ressources humaines > Paie et social > Comment fonctionne le congé paternité ?

Écoutez cet article

0:00 / 4:15 1X

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la durée du congé paternité et d'accueil de l'enfant a plus que doublé en France. Il est plafonné à 25 jours calendaires pour une naissance, dont les 4 premiers jours sont désormais obligatoires

Instauré en France en 2002, le congé paternité a été fortement **rallongé depuis le 1^{er} juillet 2021**. Il est désormais plafonné à 25 jours contre 11 jours précédemment, ou 32 jours, contre 18 jours auparavant, pour une naissance multiple et surtout, il est désormais en partie obligatoire.

Avant, le congé paternité était 100 % facultatif. Désormais il y a une partie obligatoire de 4 jours calendaires, qui doivent être accolés aux 3 jours ouvrables de congés de naissance également obligatoires. L'employeur a interdiction de faire travailler le salarié pendant ces 4 jours », précise Mostefa Belkouacemi, responsable Groupe paie au sein du cabinet Yzico, membre du groupement France Défi. « Les 21 jours restants, facultatifs, peuvent être pris en une seule fois ou de manière fractionnée en deux fois maximum, et chaque période fractionnée doit durer au minimum 5 jours calendaires ».

Un congé paternité ouvert à tous les salariés

Tout salarié peut bénéficier d'un congé de paternité, quel que soit son contrat de travail (CDI, CDD, apprentissage...), sans conditions d'ancienneté. Mais ses contours restent moins connus que ceux du congé maternité. « J'ai régulièrement des questions de clients sur son fonctionnement. Il y a toujours une certaine méconnaissance du dispositif, constate Mostefa Belkouacemi. Cela peut s'expliquer en partie. Contrairement au congé maternité, le congé de paternité reste en partie facultatif, et son fonctionnement est assez complexe, avec notamment le fractionnement qui complique les choses.

À LIRE AUSSI

Congé maternité : quelles obligations pour l'employeur ?

Le congé de paternité a été élargi en 2013 à **la personne vivant en couple avec la mère**. « Depuis juillet 2021, pour une même naissance, il peut y avoir plusieurs bénéficiaires. Ce congé peut être pris par la personne vivant dans le même domicile que la mère (nouveau conjoint par exemple) et par le père biologique de l'enfant s'il est séparé de la mère », ajoute Mostefa Belkouacemi.

Quel est le délai pour prévenir l'employeur ?

Ce congé se prend dans les six mois suivant la naissance. Le délai de prévenance est d'un mois minimum pour le congé et pour chaque fractionnement.

« On préconise d'avertir l'employeur par courrier recommandé avec accusé de réception ou remise en main propre contre décharge, pour éviter tout litige. Le salarié peut aussi faire sa demande avant la naissance. C'est même préférable, ça permet à l'entreprise de s'organiser » Mostefa Belkouacemi.

Si le salarié respecte ces prescriptions, l'employeur ne peut refuser ou reporter le congé de paternité. Le salarié bénéficie, en outre, d'une protection contre le licenciement pendant les 10 semaines qui suivent la naissance, sauf faute grave ou lourde, ou impossibilité de maintenir le contrat de travail pour un motif étranger à l'arrivée de l'enfant.

Congé paternité : des conditions d'indemnisation très variables

Le temps du congé, le contrat de travail est suspendu. La Sécurité sociale prend le relais pour indemniser le salarié, s'il a **au moins 6 mois d'affiliation**. L'indemnité est calculée à partir d'un **saire journalier de base** : elle tient compte des trois derniers salaires bruts touchés avant le congé, un total que l'on divise par 91,25. L'Assurance maladie retransmet ensuite 21% au salaire journalier de base, correspondant aux cotisations et contributions sociales.

Le montant calculé ne pourra pas dépasser **le plafond mensuel de sécurité sociale : 3864 euros bruts mensuels en 2024**. « Certaines entreprises ou convention collective peuvent cependant prévoir des conditions d'indemnisation plus favorables, qui peuvent aller jusqu'au maintien intégral du salaire », note Mostefa Belkouacemi, et le congé est « assimilé à un travail effectif pour l'acquisition des droits à congés payés ».

Depuis quelques années, le gestionnaire de paie constate que beaucoup plus de salariés prennent ce congé. « Le congé de paternité suit l'évolution des mentalités et de la société. Depuis le Covid, les gens semblent beaucoup plus attachés à leur vie personnelle », analyse-t-il.

SUR LE MÊME SUJET

Déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels : ce qu'il faut savoir

Postures sédentaires au travail : les recommandations de l'INRS

Equipements de protection individuelle (EPI) : connaître les obligations

Temps partiel thérapeutique : quelles obligations pour l'employeur ?

Conseils utiles et pragmatiques, accompagnement expert, solutions digitales...
Pierre a trouvé un partenaire proche de chez lui

À VOUS

DOSSIER THÉMATIQUE
Entreprises
MIEUX PARTAGER LA VALEUR

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT

NOS DOSSIERS THÉMATIQUES

- L'entreprise engagée
- Entreprises en difficulté : les clés pour bien réagir
- Entreprises : mieux partager la valeur

ARTICLES LES PLUS LUS

Comment fonctionne le congé paternité ?
publié le 14/11/2019

Frais professionnels : les barèmes applicables en 2024 publié le 22/02/2024

Pôle emploi : des aides pour former vos futures recrues publié le 07/12/2023

Stagiaire : que faut-il vérifier avant l'entrée en entreprise ? publié le 28/12/2023

Comment détecter les cyberrisques en 2024 ? publié le 14/12/2023

LE MAG EXPERTS ET DÉCIDEURS

Ce site bénéficie de l'expérience des 450 experts-comptables indépendants du groupement France Défi. Autant de professionnels qui ont pour priorité la satisfaction de leurs clients.

Trouvez votre expert, il vous présentera sa méthode et ses engagements

NOS DOSSIERS ET LIVRES BLANCS

LES 6 DERNIERS ARTICLES PUBLIÉS

Comment fonctionne le congé paternité ?

Économie circulaire : fonctionnement et avantages

Comment mettre en place un plan de mobilité employeur ?

Penser à la prévention des aléas climatiques

Pourquoi se lancer dans les achats responsables ?

Stages d'observation : comment garantir un bon accueil ?

Qu'est-ce que la taxonomie européenne et quel impact pour les PME ?

